

Vos questions / nos réponses

Demande de conseil de suivi

Par [Lataupe54](#) Postée le 29/10/2023 17:20

Bonjour. Mon fils a 19 ans , il a été diagnostiqué dépressif il y a 1an 1/2 suite à une tentative de suicide. Il a été soigné par traitement antidépresseur 6 mois. Au printemps dernier, il est revenu nous voir en nous disant que ça n'allait de nouveau pas. Malgré la reprise du traitement, il a cherché des « solutions » et à trouver refuge dans la consommation de cannabis et quelques fois d'Ecstasy. Il a fumé jusque 10 à 15 joints par jour et mi juillet, nous avons dû l'hospitaliser d'urgences pendant un mois suite à une « décompensation » (il avait pris 3 ecstasy + cannabis ++en vue d'en finir à nouveau) . Cette hospitalisation a permis un changement de traitement mais surtout un sevrage du cannabis. Après en avoir de nouveau trouver dans sa chambre il y a quelques semaines, il nous a avoué avoir tenu 50 jours et reconsumé environ 4 joints par jour. Nous, parents, nous voilà complètement démunis et nous ne savons pas quoi faire pour l'aider et lui faire comprendre que ce n'est pas la solution. Il nous dit ne pas vouloir arrêter.... Que pouvons nous faire? A qui l'adresser? Pour info, il est sensé avoir un suivi psychiatrique mais son médecin est en arrêt et il ne l'a pas revu depuis sa sortie qui date du 22 août! Prochaine consultation prévu le 29 novembre. Merci pour vos conseils . Une maman en détresse.

Mise en ligne le 02/11/2023

Bonjour,

Nous entendons tout à fait vos inquiétudes et votre souhait d'aider votre fils qui a repris sa consommation de cannabis.

Dans la mesure où il ne souhaite pas arrêter de lui-même, il serait intéressant de dialoguer avec lui sur les raisons pour lesquelles il consomme et ce que ça lui permet. Il est possible qu'il recherche certains effets dans le cannabis qu'il n'arrive pas à trouver ailleurs et que cela l'empêche de se séparer définitivement du cannabis.

En abordant le sujet ouvertement avec lui, vous renforcerez la relation de confiance et l'amènerez à se questionner lui-même sur la place de ce produit dans sa vie.

Il n'est pas possible de l'amener à voir des professionnels contre sa volonté. En revanche, en tant que parent, vous pouvez demander de l'aide et du soutien pour vous dans un centre de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA).

Vous serez reçu.s par un professionnel, psychologue ou éducateur, en consultation individuelle pour être écouté et guidé dans le postionnement à adopter.

C'est gratuit et confidentiel.

Si vous souhaitez en discuter directement avec un.e écoutant.e de notre service, vous pouvez nous contacter directement par téléphone ou par tchat. Nous répondons au 0 800 23 13 13 tous les jours de 08h à 02h. Le tchat est ouvert de 14h à 00h du lundi au vendredi et de 14h à 20h le week-end. Le service est gratuit, anonyme.

Nous espérons avoir pû vous aider et vous souhaitons bon courage pour la suite,

Bien à vous,

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes

CSAPA du Pays Haut - Site de Brie

2, rue Stephen Liegeard
54150 BRIEY

Tél : 03 82 20 90 96

Site web : www.groupe-sos.org/structures/913/CSAPA_Pays_Haut

Secrétariat : Accueil sur rendez-vous. Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Consultat° jeunes consommateurs : Le mercredi après-midi sur rendez-vous. Assurée par un psychologue.

[Voir la fiche détaillée](#)

CSAPA du Pays-Haut - Site de Longwy

29 C avenue de Saintignon
54400 LONGWY

Tél : 03 82 44 75 92

Site web : www.groupe-sos.org/structures/913/CSAPA_Pays_Haut

Secrétariat : Accueil sur rendez-vous. Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Consultat° jeunes consommateurs : Le mercredi après-midi. Sur rendez-vous. Assurée par un psychologue.

[Voir la fiche détaillée](#)

Département d'addictologie - La Maison des Addictions - Antenne de Lunéville

6 rue Girardet
54300 LUNEVILLE

Tél : 03 57 80 66 00
Site web : www.cpn-laxou.com/CSAPA-Maison-des-Addictions.html
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 17h30.
Accueil du public : Sur rendez-vous.

[Voir la fiche détaillée](#)

Département d'addictologie - La Maison des Addictions - CSAPA

1b rue Foller
54031 NANCY

Tél : 03 57 80 66 00
Site web : www.cpn-laxou.com/CSAPA-Maison-des-Addictions.html
Accueil du public : Sur rendez-vous. Permanence infirmière sans rendez-vous. Du lundi au vendredi de 9h à 17h30.

[Voir la fiche détaillée](#)

Département d'addictologie - La Maison des Addictions - Antenne de Pont-à-Mousson

Place Colombe
54700 PONT À MOUSSON

Tél : 03 57 80 66 00
Site web : www.cpn-laxou.com/CSAPA-Maison-des-Addictions.html
Accueil du public : Consultation médicale et Consultation infirmière.
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 17h30.

[Voir la fiche détaillée](#)

Département d'addictologie - La Maison des Addictions- Antenne de Toul

1 cour Raymond Poincaré
54201 TOUL

Tél : 03 57 80 66 00
Site web : www.cpn-laxou.com/CSAPA-Maison-des-Addictions.html
Accueil du public : Sur rendez-vous. Accueil assuré par un Infirmier et un médecin.
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 17h30.

[Voir la fiche détaillée](#)

CSAPA du Pays Haut - Site de Villerupt

53 rue Carnot
54190 VILLERUPT

Tél : 03 82 89 92 24

Site web : www.groupe-sos.org/structures/913/CSAPA_Pays_Haut

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Accueil du public : Le lundi et le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Consultat° jeunes consommateurs : Le mercredi après-midi assurée par un psychologue.

[Voir la fiche détaillée](#)